



Conservatoire de Musique et de Danse de Tulle

(Conservatoire à Rayonnement Départemental)

Modalités d'inscription Année 2021 / 2022 (document à conserver)

A joindre à la fiche d'inscription et à remettre au secrétariat du Conservatoire

- un justificatif de domicile (copie de la facture d'EDF ou de France Télécom)
- l'avis d'imposition de l'année 2020 sur revenu 2019 (pour bénéficier d'un tarif réduit) à fournir à l'inscription
- une photo de l'élève (pour la fiche d'inscription)
- un certificat de scolarité **pour les élèves majeurs et étudiants**
- Un certificat médical de non contre-indication **pour les danseurs** à partir de 8 ans (âge au 31 décembre de l'année en cours)
- 3 enveloppes timbrées à fenêtre format 110/220, **si vous n'avez pas indiqué d'adresse mail. Attention** : les informations de scolarité, les plannings de répétitions, concerts, spectacles sont envoyés par mail. Les envois par courrier mettent trop de temps à arriver aux destinataires.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE LOUÉS AUX ÉLÈVES

Retourner au secrétariat dès réception, le contrat de location dûment rempli et signé, accompagné d'une photocopie de l'attestation d'assurance.

L'admission au Conservatoire entraîne l'acceptation pleine et entière du règlement intérieur et du règlement pédagogique, disponibles sur demande au secrétariat, et notamment :

- La participation à toutes les activités prévues dans le cadre de la scolarité : **cours d'instrument, de formation musicale, pratiques collectives, auditions et concerts.**
- Le règlement de la **totalité du droit d'inscription** en cas de désistement après le 1^{er} octobre, sauf cas de force majeure : déménagement, maladie.